



Ordonnance de télécom CRTC 2008-307

Ottawa, le 3 novembre 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
CoopTel	64 64A	le 16 septembre 2008 le 23 septembre 2008
MTS Allstream Inc.	660	le 22 septembre 2008
Saskatchewan Telecommunications	186	le 3 octobre 2008
Télébec, Société en commandite	373 373A	le 22 septembre 2008 le 25 septembre 2008
Société TELUS Communications	4308 (TCBC)	le 1 ^{er} octobre 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>